



C3 Canaux
de Bretagne
Un service de la Région Bretagne

GUIDE PRATIQUE en bateau



ÉDITION 2024

Bienvenue sur les canaux de Bretagne !

Notre domaine fluvial, constitué de rivières naturelles et de canaux artificiels sur plus de 570 km constitue un patrimoine régional remarquable. Traversant le territoire de part en part, reliant mers et océan qui bordent la péninsule bretonne, les canaux offrent au regard une variété de paysages. En les parcourant, c'est une autre Bretagne, plus secrète, que l'on découvre.

Réservoir de biodiversité, ces voies d'eau sont aussi le lieu de nombreuses activités aquatiques (navigation de plaisance, baignade, pêche...) et terrestres (randonnée, cyclisme sur le chemin de halage...). Nature et usager·ères se côtoient ici, en parfaite harmonie, dans une quiétude propre à ces lieux.

Spécificité bretonne, la Région Bretagne est la première Région française gestionnaire de ses voies navigables. À travers une politique volontariste et écologiquement responsable, la collectivité investit pour garantir la qualité des infrastructures et équipements. Elle s'engage également pour développer les usages, laissant dans ce domaine une large place à l'innovation. En renforçant les partenariats avec les acteurs publics et privés, elle poursuit un objectif : exprimer tout le potentiel de ses canaux, pour faire de ce patrimoine unique un atout environnemental, économique et touristique majeur. Une dynamique menée depuis plus de 10 ans et qui porte ses fruits, tant localement qu'au niveau national et international : les canaux de Bretagne accueillent chaque année de plus en plus de navigant·es, dont certain·es viennent de très loin (Afrique du Sud, Australie...) pour découvrir leurs charmes aujourd'hui réputés.

Ur glad rannvroel dibar eo hon domani stêrioù, ennañ stêrioù naturel ha kanolioù artifisiel war-hed ouzhpenn 570 km. A bep seurt gweledvaou a c'haller gwelet a-hed ar c'hanolioù hag a dreuz ar vro eus an eil penn d'egile, oc'h ober al liamm etre ar morioù hag ar meurvor a zo en-dro da ledenez Breizh. En ur vont drezo ez eo ur Vreizh disheñvel, kevrinusoc'h, a weler.

Mirlec'hioù bevliesseurted eo an hentoù-dour-se hag ivez lec'hioù da ober traoù lies en dour (bageal, neuñviñ, pesketa,...) ha war an douar (bale, mont war varc'h-houarn war hent ar ganol...). Tud ha natur en em zarempred amañ, plaen ha brav, en ur sioulder ha ne gaver e lec'h all ebet.

Rannvro Breizh eo ar c'hentañ rannvro eus Frañs a vez meret he hentoù bageal ganti, un dra dibar. Dre ur politikerezh youlek hag a-skiant-vat a-fet ekologiezh e laka ar strollegezh peadra da wareziñ kalite an danframmoù hag an aveadurioù. En em ouestlañ a ra ivez da ziorren an doareoù d'ober ganto, ha lezel a ra lec'h d'an nevezadennoù war an dachenn-se. Dre greñvaat ar c'hevelerezhioù gant an obererien publik ha prevez e klask tizhout ur pal : ma vo ar c'hanolioù en o barr, evit ober eus ar glad dibar-se ur perzh mat a bouez evit an endro, an ekonomiezh hag an touristerezh. Bez' eo ul lusk kaset war-raok abaoe tremen 10 vloaz hag a zo frouezhus, amañ evel er vro a-bezh hag en estrenvro : gant kanolioù Breizh e vez degemeret mui-ouzh-mui a vageerien hag a vageerezed bep bloaz, ha lod anezho o tont eus pell-pell (Su Afrika, Aostralia...) evit ober anaoudegezh gant o c'hened ken brudet bremañ.

Notr demaine flluvia, o ses rivieres natureles e ses chaniaos fet de main qi s'égâillent su pus de 570 qm, ét un patrimouene rejiona mirabilla. Traçant la Bertègn olmont e olva, alant teurti-teurtant d'eune mè a l'aotr, les chaniaos font vaer ao monde des payzaijes d'eune sorte e de l'aotr. A cheminer long les bernes, ét eune aotr Bertègn, ben meins qenûsse, qe nen decouvre.

Pour c'qe n-i a des bêtes e des pllantes, 'la peupeule hardi entour les chaniaos-la e le monde ont ao cai se defuter o des alivetées de toutes les menieres : su l'iao (naviaije de laizi, bagnées, peche) ou ben su terre (pourmenées, aler a veloce su les chemins de halaije...). Nature e uzaijou-ere-s s'entr-animement vra ben ilë, a acouter le vezon des avettes ou ben l'iao qi varvaode.

N-i a ren qe céz nous q'êt de même : la Rejion Bertègn ét la permieere rejion françaeze a demener ses vaes navigantes. O sa politique alante e ergardante o l'entour, la Bertègn met des elijes pour garanti la calité des selembouézures e des grayûres. O s'empenelle etout a mettr a cretr les uzaijes, e su le chapitr-la ole acouraije hardiment la nouviaozone. En tarvâillant pus fôt core en etrârïe o des fezous publics e privés, la Rejion a citrape de mettr a jouer toute la possibletë de ses chaniaos, a sour fin qe le patrimouene-la seraet eune chance de pus pour l'entour, l'economie e le tourism. Vaila ben de l'ouvraije de menë depés pus de 10 ans e tout ela n-n'êt l'avanje, en Bertègn parai come partout en France ou a l'enternaçiona : châte anée, n-i a de pus en pus de siens a veni e, en-mêlë, du monde du lein (Afrique d'A bäs, Aostralia...) enloriëtës q'i sont par des chaniaos e de rivieres de la qenûe partout den le monde admézë.

Sommaire

- 04 Une histoire intimement liée au territoire
- 06 Naviguer sur les canaux de Bretagne, une autre expérience à vivre
- 08 Les conditions de navigation
- 10 Au rythme des écluses
- 12 Passage des écluses et règles de navigation
- 14 Sécurité et charte des bons usages
- 16 Un écrin de nature, un réservoir de biodiversité
- 18 Les équipements et les services
- 19 La navigation sur les canaux de Bretagne
- 20 Le canal d'Ille-et-Rance
- 22 La Vilaine
- 24 Le canal de Nantes à Brest
- 28 Le Blavet
- 30 Les entrées fluvio-maritimes
- 34 Pour bien préparer votre croisière

Une histoire intimement liée au territoire

À la croisée des chemins entre nature et culture, les canaux de Bretagne mêlent les patrimoines naturels, bâtis, techniques et culturels. Ils modèlent les paysages et constituent un élément important de l'identité régionale.

Reflots de l'histoire, témoins de l'évolution de la société, leur construction s'échelonne sur plusieurs siècles, au gré des aléas politiques : Révolution française, Empire, conflit franco-britannique...

Dès l'origine, le développement des canaux devait contribuer à l'essor économique de la Bretagne intérieure ; un rôle encore aujourd'hui très actuel.



L'arrivée du bateau Verso à Saint-Grégoire
© Editions Warnet-Lefèvre - Collections musée de Bretagne et Ecomusée de la Bentinais

L'ILLE-ET-RANCE ET LA VILAINE : LA LIAISON MANCHE-OCÉAN

Si les traces de navigation commerciale sur la Vilaine remontent au IX^e siècle, les premiers projets d'aménagement datent de 1160. Dix premières écluses sont mises en place entre 1575 et 1585. Suite à l'incendie de Rennes en 1720 et le besoin d'acheminement de matériel de reconstruction, un nouveau projet pour la navigation sur la Vilaine voit le jour sous l'impulsion de l'architecte Robelin, dont les travaux ne débuteront réellement qu'en 1783. Au XVII^e siècle, les nombreux blocus maritimes sous le règne de Louis XIV encouragent un projet de canalisation de la Rance et une liaison avec la Vilaine par le Meu. Après plusieurs périodes d'interruption dues au contexte historique, le canal d'Ille-et-Rance est inauguré sous la Restauration et ouvert à la navigation en 1832.

LE CANAL DE NANTES À BREST

La construction du canal de Nantes à Brest s'inscrit dans la suite chronologique et historique de celle de la Vilaine, d'Ille-et-Rance et du Blavet. Tout comme eux, ce canal est né de la volonté de l'Ancien Régime de relier Rennes et Nantes aux principaux ports bretons tout en désenclavant la Bretagne intérieure. Le blocus de Brest par les Britanniques au début du XIX^e siècle convaincra Napoléon I^{er} de l'intérêt du projet permettant d'approvisionner les arsenaux de Brest et Lorient depuis Saint-Malo et Nantes. Les travaux débutent en 1806 et sont titanesques. Il s'agit notamment de relier quatre bassins fluviaux (Loire, Vilaine, Blavet, Aulne) en assurant la jonction de huit rivières (Erdre, Isac, Oust, Blavet, Doré, Kergoat, Hyères et Aulne), et de canaliser la rivière Aff sur 8 km pour rejoindre la cité de La Gacilly. Le canal de Nantes à Brest, long de 364 km, est livré dans son intégralité à la navigation en 1842 et inauguré en 1858 sur le site de l'écluse maritime de Guily Glaz par Napoléon III et l'Impératrice Eugénie.



Le canal de Nantes à Brest à Redon
© Editions Renais P. - Collections musée de Bretagne et Ecomusée de la Bentinais



Le port d'Hennebont © Phototypie Vassellier - Collections musée de Bretagne et Ecomusée de la Bentinais

LE CANAL DU BLAVET

Fleuve côtier long de 149 km, le Blavet est canalisé entre Gouarec et l'estuaire, à l'aval de Hennebont. Le canal de Nantes à Brest emprunte son lit entre Gouarec et Pontivy. Prenant conscience de l'intérêt de Pontivy (alors appelée Napoléonville), au cœur de la Bretagne et entre Manche et Golfe de Gascogne, Napoléon I^{er} initie le projet de canalisation du Blavet et les études débutent en 1802 afin de relier Pontivy à la mer. L'inauguration a lieu en 1825.

UNE GESTION AUJOURD'HUI ASSURÉE PAR LA RÉGION

Depuis 1990, la gestion des voies navigables de Bretagne a progressivement été déléguée à la Région, jusqu'au transfert des agent-es de l'État en 2010. La collectivité est aujourd'hui responsable de ce patrimoine sur l'ensemble de son domaine, à l'exception toutefois d'une portion costarmoricaine entre Carhaix et Guerlédan. À ce titre, de nombreux personnels assurent l'entretien du domaine public fluvial (voies d'eau, chemins, berges, patrimoine arboré et bâti...) et l'exploitation de l'ensemble de ses ouvrages hydrauliques dont les écluses.

Naviguer sur les canaux de Bretagne, une autre expérience à vivre

La Bretagne offre un réseau de plus de 500 km de canaux, accessible presque partout à la navigation. Un vaste ensemble riche d'une nature préservée, qui sillonne le territoire au cœur de paysages enchanteurs et emblématiques de la région.

Grâce à un patrimoine omniprésent et une offre touristique attractive, les voies navigables bretonnes disposent de nombreux atouts, pour faire de votre séjour une expérience unique et inoubliable.

Ici, le passage des écluses est gratuit et de nombreux services (appointements, eau, électricité et points de vidange des eaux usées) sont mis à votre disposition, afin de vous offrir le meilleur confort.

Les voies navigables sont accessibles avec votre propre bateau ; il est également possible de s'adresser aux sociétés de location de bateaux habitables ou de bateaux électriques, nombreux sur le territoire.

Retrouvez toutes les informations et les actualités de la navigation sur les canaux de Bretagne sur canaux.bretagne.bzh



CARTES
en bateau
à pied, à vélo,
à cheval, sur l'eau

Retrouvez tout le réseau de navigation ainsi que tous les itinéraires de randonnées pédestre, cyclo et équestre en Bretagne sur la carte dédiée. Disponible en offices de tourisme et points d'information touristique, à proximité des canaux de Bretagne



Les conditions de navigation

En Bretagne, les conditions de navigation diffèrent en fonction des voies d'eau. Les dimensions des édifices, tels que les écluses, et les vitesses peuvent varier selon les canaux et selon les sections de navigation. Pour un séjour en toute sérénité, veillez à prendre connaissance de ces informations au préalable.

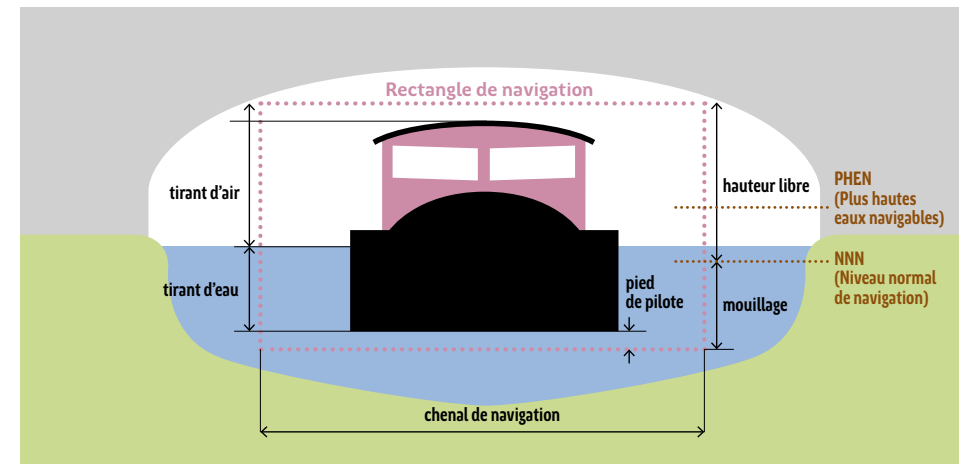
CONDITIONS DE NAVIGATION PAR VOIE D'EAU

(caractéristiques des eaux intérieures et des ouvrages d'art)

	Mouillage théorique (m)	Hauteur libre (m) NNN/PHEN	Dimension des écluses (m)	Vitesse maxi (km/h) sur rivière naturelle / sur canal artificiel	
Canal d'Ille-et-Rance et Vilaine	Ille-et-Rance				
	Écluse Le Châtelier 48 à lieu-dit Courbure (aval Dinan)	2,4	-	8 x 34	10
	Lieu-dit Courbure (aval Dinan) à écluse Le Mail 1 (Rennes)	1,6	2,50 / 2,30	4,70 x 27,10	6
	Vilaine				
	Vilaine (Rennes) à écluse Le Boel 7 (Guichen)	1,6	3,2	4,70 x 27	10 - 6
Écluse Le Boel 7 (Guichen) à Redon	1,6	3,7	4,70 x 27	10 - 6	
Redon à écluse Arzal 14	4,3	27 / 25	12,90 x 85	10 - 6	
Canal de Nantes à Brest Aff	Aff				
		1,4	3 / 2,20	1,4	5
	Canal de Nantes à Brest				
	Redon à écluse Trescleff 111 (Neulliac)	1,4	3 / 2,20	4,6 x 26	8 puis 5 entre écluses Coët Prat 55 et Le Ponteau 107
Canal de Nantes à Brest Aff	Canal de Nantes à Brest				
	Écluses Trescleff 111 (Neulliac) à Goariva 192 (Carhaix-Plouguer) – pas navigable ou gestion Conseil départemental des Côtes d'Armor	-	-	-	-
	Écluse Goariva 192 (Carhaix-Plouguer) à Port-Launay	1,2	3	4,70 x 27,30	6
Port-Launay à écluse Guilly Glas 237	3,2	40	10 x 38,50	10	
Canal du Blavet	1,4	3 / 2,4	4,6 x 26	8 puis 5 entre pont Jeanne la Flamme et écluse Polvern 28 (Hennebont)	

Ces dimensions se rapportent à des conditions normales de navigation qui peuvent être temporairement altérées, en raison de fortes intempéries par exemple. Lors de la préparation de votre navigation, il est donc préférable de prendre connaissance des dernières informations en consultant les avis à la batellerie sur canaux.bretagne.bzh, rubrique « Actualités ». Vous pouvez également vous abonner à la diffusion de ces avis via le flux RSS.

DIMENSIONS ET VOCABULAIRE DE NAVIGATION



ATTENTION, BATEAUX FAUCARDEURS !

À la belle saison, les canaux de Bretagne sont régulièrement confrontés à des proliférations de plantes invasives qui nuisent à certaines espèces végétales et animales endémiques et peuvent gêner la navigation. Lors de votre croisière, vous rencontrerez peut-être des bateaux de faucardage chargés de nettoyer les voies d'eau de ces espèces indésirables. Pensez à adapter votre vitesse à leurs abords.



La péniche office de tourisme de Pontivy sur le Blavet © Emmanuel Berthier - CRTB



Balade sur le canal de Nantes à Brest © Marc Schaffner - Morbihan Tourisme

Au rythme des écluses

Une écluse est un ouvrage construit sur une voie d'eau permettant aux bateaux de franchir les dénivellations du terrain, quel que soit le sens du courant. Sur les canaux de Bretagne, on en dénombre 329 (dont celles de Loire-Atlantique); 238 sont gérées par la Région Bretagne. Partout sur le territoire, leur passage est assuré par des écluseries et des éclusiers, agent-es de la collectivité. Étapes de navigation, elles sont l'occasion de profiter d'un patrimoine naturel et bâti particulièrement riche en Bretagne.



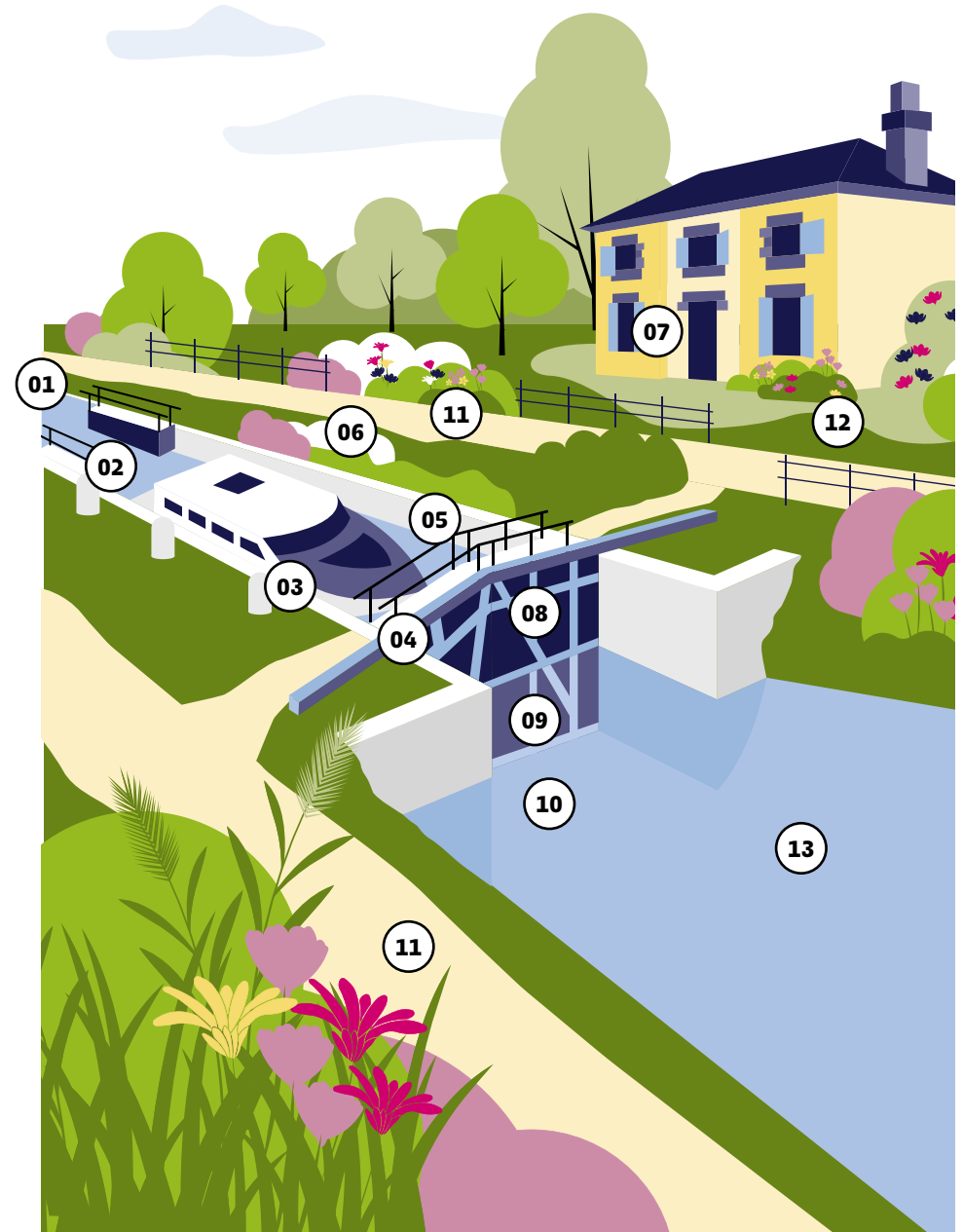
© Donatienne Guillaudeau - CRTB

DES FLEURS POUR EMBELLIR LES CANAUX

Afin de valoriser les abords des maisons écluseries et embellir votre passage aux écluses, la Région encourage le fleurissement en incitant les éclusier-ères et les agent-es de la collectivité à planter des essences de fleurs et de plantes locales. Une mesure en faveur de la biodiversité réalisée selon des techniques respectueuses de l'environnement (plantation en pleine terre, entretien zéro phyto...).

LE VOCABULAIRE DE L'ÉCLUSE The ecluses' vocabulary

- 01 Bief amont – *Upstream reach*
- 02 Porte amont – *Upstream gate*
- 03 Bollard – *Bollard*
- 04 Sas – *Lift lock*
- 05 Bajoyer – *Side wall of lock*
- 06 Plateau éclusier – *Lock platform*
- 07 Maison écluserie – *Lock keeper's house*
- 08 Porte aval – *Downstream gate*
- 09 Vantelle – *Flood gate*
- 10 Radier – *Lock bottom*
- 11 Chemin de halage et véloroute – *Towpath et greenway cycle route*
- 12 Espace privatif – *Private area*
- 13 Bief aval – *Downstream reach*



Passage des écluses et règles de navigation

À ce jour, tout passage d'écluse en Bretagne requiert une intervention humaine. Les modalités de passage diffèrent selon les voies d'eau.

Les horaires peuvent varier et il peut être nécessaire de prévenir de son arrivée. Afin de connaître les consignes, renseignez-vous lors de la préparation de votre croisière et pour bénéficier de ce service gratuit dans les meilleures conditions.

MODALITÉS D'ÉCLUSAGE PAR SECTION ET VOIE D'EAU

Attention : les horaires d'éclusage peuvent changer en cours de saison !

	Modalités / Contact	
Canal d'Ille-et-Rance et Vilaine	Ille-et-Rance	
	Écluse Le Châtelier 48	Consultez les informations p. 32-33
	Dinan à écluse Le Mail (Rennes)	Accompagnement sans préavis*
	Vilaine	
	Écluse Dupont des Loges 1	Délai de prévenance : 48h - Du lundi au vendredi midi : 02 99 84 47 60
Canal de Nantes à Brest	Écluses Le Comte 2 à Mâlon 13	Accompagnement sans préavis*
	Pont de Cran et écluse Arzal 14	Consultez les informations p. 32-33
	Canal de Nantes à Brest	
	Écluses Les Bateliers 18 bis à Guer 54	Pas de délai de prévenance
Canal du Blavet	Écluses Coët-Prat 55 à Trescleff 111	Délai de prévenance : 24h minimum / 48h pour les convois groupés**
	Écluses Goariva 192 à Châteaulin 236	Du lundi au vendredi midi : 02 97 75 12 45
	Écluse Guily Glaz 237	Consultez les informations p. 32-33
	Canal du Blavet	
Écluses Les Recollets 1 à Les Gorêts 27	Délai de prévenance : 24h minimum / 48h pour les convois groupés**	Du lundi au vendredi midi : 02 97 75 12 45
Pont Jeanne la Flamme et écluse Polvern 28 (Hennebont)	Consultez les informations p. 32-33	

* Chargés d'accompagner le passage des bateaux sur plusieurs écluses, les éclusier-ères peuvent être en intervention en amont ou en aval. En cas d'absence ou d'urgence en dehors des heures ouvrées, contactez le numéro d'astreinte Canal d'Ille-et-Rance et Vilaine : 02 99 54 26 61 / Canal de Nantes à Brest / Blavet : 02 97 75 45 49.

** Départ du mardi au samedi : prévenir la veille avant midi - Départ dimanche ou lundi : prévenir avant vendredi midi

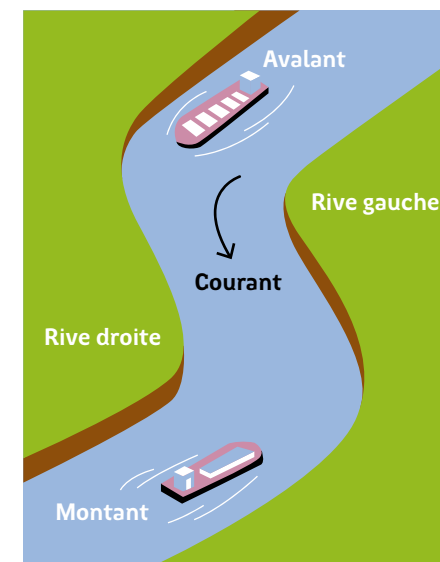


Sur la Vilaine, à Guipry-Messac (35) © Emmanuel Berthier

RÈGLES DE CROISEMENT

Lors de la navigation sur les canaux, certaines règles s'appliquent lors du croisement des bateaux. Ainsi, lorsqu'un bateau montant (qui remonte le courant) croise un bateau avalant (qui descend le courant), les embarcations doivent chacune se croiser bâbord contre bâbord (côté gauche contre côté gauche).

Retrouvez toutes les modalités de passage d'écluse et les règles de navigation sur le site des voies navigables en Bretagne canaux.bretagne.bzh



Sécurité et charte des bons usages

CONDITIONS DE SÉCURITÉ LORS DES ÉCLUSAGES

Une chute dans le sas de l'écluse peut être dramatique (risque de noyade ou d'écrasement entre le bateau et les murs du sas). Pour écluser en sécurité, vous devez :

- Porter vos gilets de sauvetage
- Garder toujours vos équipier·ères dans votre champ de vision et a fortiori, les enfants
- Prendre votre temps, écouter et respecter les consignes de l'éclusier·ère
- Garder toujours vos amarres tendues mais coulissantes
- Sortir doucement du sas et uniquement quand l'éclusier·ère vous fait signe
- Couper votre moteur ou le maintenir au point mort débrayé

NB : les éclusages sont interdits durant les orages.

Les voies d'eau intérieures en Bretagne sont des lieux de nature et de quiétude recherchés par les plaisancier·ères et les promeneur·euses. Afin de profiter et respecter pleinement les canaux et leurs abords, et d'assurer la sécurité de toutes et tous, il est nécessaire d'appliquer certaines consignes :

- Respectez les limites de vitesse pour préserver les berges, la faune et la flore du canal.
- Adaptez votre vitesse à la visibilité dans les courbes.
- Ralentissez et évitez soigneusement les lignes de pêche.
- Ralentissez lors des doubléments ou croisements des menues embarcations (barques, kayaks, paddles...).
- Ralentissez en passant à proximité de bateaux à quai ou en traversant les ports.
- Suivez les consignes des éclusier·ères lors du passage des écluses.
- Respectez la quiétude des autres plaisancier·ères en escale.
- L'amarrage à couple est autorisé sur l'ensemble du linéaire.



Passage d'écluse sur le site des 11 écluses à Hédé-Bazouges (35) © Vincent Robinot

Safety and good practice guidelines

Brittany's waterways are areas of peaceful nature, sought after by recreational boaters and walkers. So that visitors can make the most of these canals and canal paths while ensuring the safety of all, certain guidelines must be followed:

- Respect speed limits so as to preserve canal banks and flora and fauna.
- Adapt your speed to visibility on bends.
- Slow down and avoid fishing lines.
- Slow down while overtaking or passing small craft (rowing-boats, canoes, paddle boards, etc.).
- Slow down as you pass close to moored vessels or as you go through ports.
- Follow the instructions of lock keepers at each lock.
- Allow other boaters to enjoy the quiet.
- Berthing alongside another boat is permitted on canal-sides.

Un écriin de nature, un réservoir de biodiversité



LIBÉLLE ÉCARLATE
Crocothemis erythraea

La navigation sur les canaux de Bretagne n'offre pas seulement une variété de paysages. Elle constitue également une formidable opportunité de rencontrer, lors de sa croisière, de multiples espèces animales et végétales qui trouvent ici des conditions et des habitats propices à leur épanouissement.

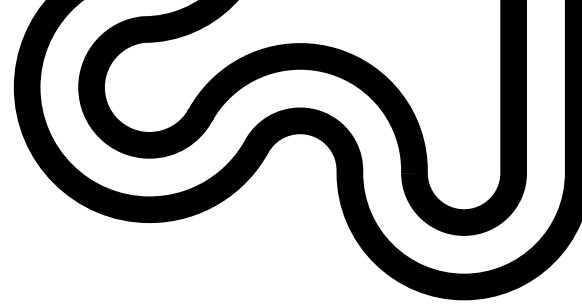


PIN maritime & PIN Sylvestre
Pinus pinaster & *Pinus sylvestris*

DE NOMBREUSES ESPÈCES ANIMALES À OBSERVER

Les voies d'eau bretonnes accueillent de nombreux poissons migrateurs tels que le saumon atlantique, la truite de mer ou encore l'anguille. Aloses et lamproies, espèces protégées au niveau européen, sont également présentes. Sur certains barrages, à proximité des écluses, des aménagements constitués de bassins successifs reliés par des chutes d'eau et de rampes permettent aux espèces migratrices de remonter le courant et de franchir les ouvrages de navigation.

Les abords des canaux sont également favorables à de nombreux animaux qui trouvent leur nourriture dans ou à proximité de l'eau. C'est le cas de certains mammifères comme la loutre, mais aussi de la chauve-souris. Les chiroptères, qui colonisent activement toute la Bretagne, utilisent les habitats boisés contigus aux voies navigables comme garde-manger et voies de communication.



UNE GRANDE RICHESSE VÉGÉTALE

Aux abords immédiats des canaux et des lacs réservoirs, la flore est également foisonnante et très variée. Elle fait l'objet d'inventaires réguliers et d'une attention particulière de la part des équipes d'entretien de la Région Bretagne. Celles-ci pratiquent la gestion différenciée, favorisant notamment des fauches tardives au printemps, pour permettre aux végétaux d'effectuer leur cycle complet.



MORÈNE
Hydrocharis morsus-ranae



GRANDE ALOSE
Alosa alosa



MARTIN - PÊCHEUR D'EUROPE
Alcedo atthis

Sur de nombreux biefs, vous apprécierez l'ombrage des arbres centenaires qui bordent les voies d'eau. Composé de plus de 32 000 arbres et 440 ha de surface boisée, ce patrimoine est également géré de façon durable par la Région. Régulièrement surveillés, les arbres doivent parfois être coupés ; leur bois est alors valorisé au sein de filières locales. Il est notamment utilisé pour la fabrication des huisseries des maisons éclésiastiques ou du mobilier des chemins de halage. Une provenance qui est aujourd'hui reconnue et certifiée grâce au label Bois du canal.



Découvrez toute la richesse de la biodiversité des canaux de Bretagne sur canaux.bretagne.bzh/biodiversité

Les équipements et les services

Pour votre confort, les canaux de Bretagne offrent de nombreux équipements permettant la pratique de la navigation d'itinérance. Le déploiement est en cours, avec pour objectif la mise à disposition d'au minimum un point d'accostage équipé d'eau, d'électricité et d'une borne eaux usées toutes les 5 heures de navigation.



D'autres services, communs à toutes et tous tels que tables de pique-nique à chaque écluse ou sanitaires et douches à de nombreuses escales, sont accessibles tout au long des voies d'eau.

Ces équipements, gérés par la Région, sont identifiés par une plaque pourvue d'un numéro.

Si un équipement est défectueux, merci de le signaler depuis canaux.bretagne.bzh en mentionnant son numéro d'identification.

DES BORNES À EAUX USÉES DISPONIBLES GRATUITEMENT ET EN LIBRE-SERVICE

En Bretagne, le réseau des voies navigables est équipé d'une borne à eaux usées tous les 5 h ou environ 25 km. Ces équipements garantissent le respect de la qualité de l'eau des canaux et permettent de concilier navigation et développement durable. Vous êtes invité-es à les utiliser.










Pour moderniser l'accès à ses services, la Région a déployé des bornes de service pour l'eau et l'électricité accessibles avec un simple badge à recharger.

Vous trouverez dans ce guide et sur canaux.bretagne.bzh la localisation des distributeurs permettant l'acquisition de ces badges. Ils vous donneront également la possibilité d'accéder aux sanitaires, douches et buanderies.

LA NAVIGATION sur les canaux de Bretagne

Retrouvez les modalités d'éclusage, les conditions de navigation, les équipements et les services section par section.

Les informations fournies ci-après sont susceptibles d'évoluer, notamment le niveau d'équipements et de services. Pour connaître les données actualisées, consultez le site canaux.bretagne.bzh.

- | | |
|---|--|
|  Borne eau potable pour navigant·e·s |  Sanitaires |
|  Borne électricité |  Douche |
|  Borne eaux usées |  Quai et ponton |
|  Table et banc |  Cale de mise à l'eau |
|  Distributeur de badge | |

Le canal d'Ille-et-Rance

Rennes / Dinan

Construit sur ordre de Napoléon en 1804 et ouvert à la navigation en 1832, le canal d'Ille-et-Rance est le plus ancien canal artificiel de Bretagne. Il constitue alors un véritable progrès pour la région, en favorisant les échanges commerciaux et le désenclavement des campagnes. Vestiges de l'empreinte napoléonienne, de nombreuses maisons éclésières, riches bâtisses de 2 étages aux abords fleuris, égrenent encore le canal en amont et en aval du bief de Hédé-Bazouges. Venez découvrir cette voie d'eau bucolique bordée d'arbres, de champs et de son chemin de halage, et passez les 11 écluses, véritable échelle aquatique franchissant 27 m de dénivelé.

Conditions et mode d'éclusage :
accompagnement sans préavis

Mouillage théorique : 1,60 m
(2,40 m entre écluse Le Châtelier 48 et vieux pont de Dinan)

Hauteur libre : 2,50 m NNN*
et 2,30 m PHEN*

Écluses : 4,70 x 27,10 m
(écluse Le Châtelier 48 : 8 x 34 m)

Vitesse : 6 km/h (10 km/h entre lieu-dit Courbure et écluse Le Châtelier 48)

*NNN : niveau normal de navigation
/ PHEN : plus hautes eaux navigables

Comment franchir le barrage de la Rance et l'écluse du Châtelier pour remonter le canal d'Ille-et-Rance ?

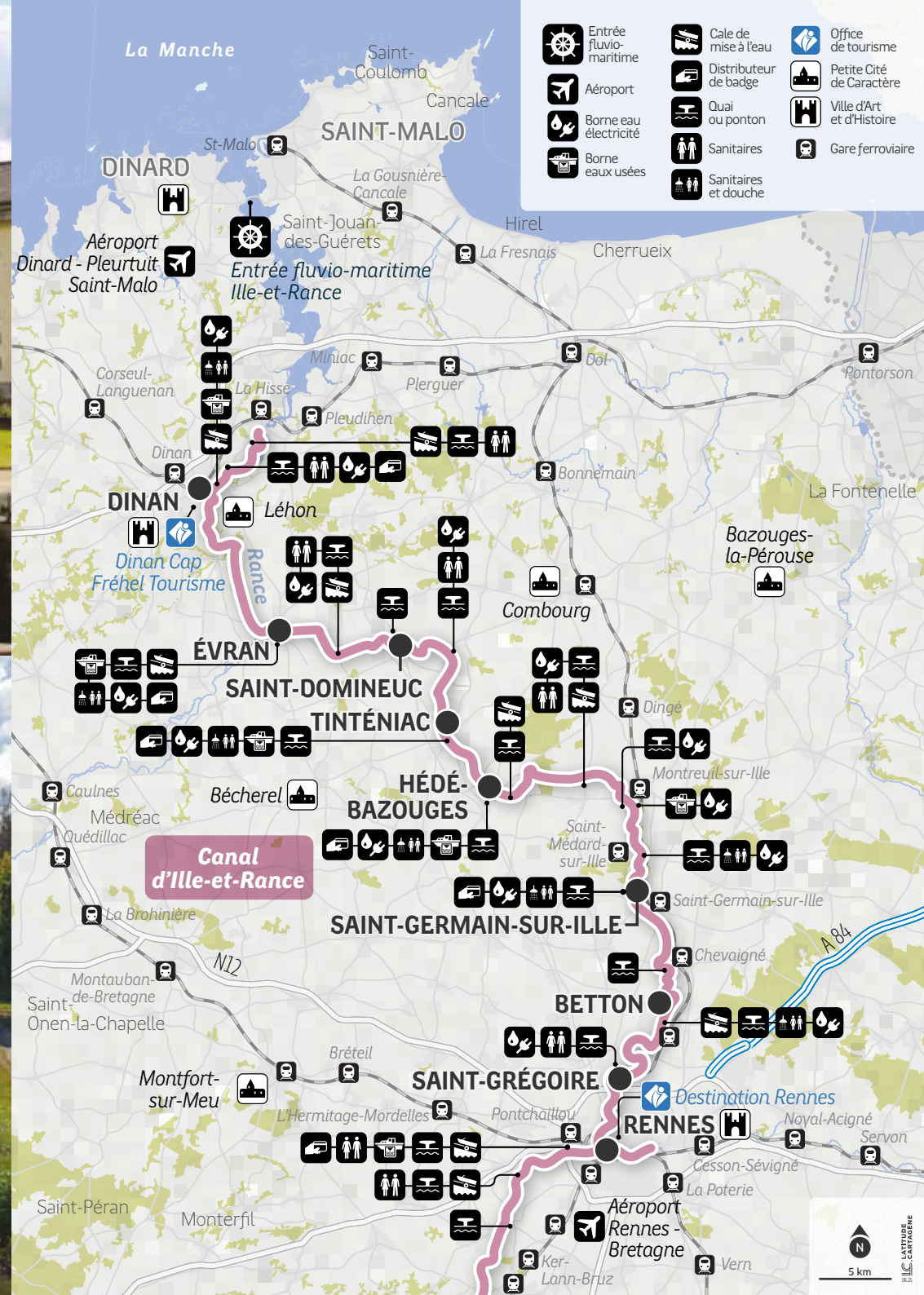
Retrouvez toutes les informations sur les entrées fluvio-maritimes p. 32 et 33



L'écluse de Ville Morin à Guipel (35)
© Donatienne Guillaudeau - CRTB



Les 11 écluses à Hédé-Bazouges (35)
© Vincent Robinot



Le canal de Nantes à Brest Redon / Pontivy et Aff

Plongez au cœur de la Bretagne, sur la route des Petites Cités de Caractère® ! Fleuron des voies navigables de Bretagne, le mythique canal de Nantes à Brest est reconnu, bien au-delà des frontières françaises. Entre Redon et Pontivy ou en empruntant l’Aff vers La Gacilly, la voie d’eau bénéficie de nombreux équipements pour une navigation en toute sérénité et serpente au milieu de paysages contrastés, au creux des plus belles vallées bretonnes. Chemin d’eau parsemé de pépites, cette section du canal offre de nombreuses escales de charme (La Gacilly, Malesdroit, Josselin, Rohan, Pontivy...), au pied de petits ports ou de châteaux qui en imposent... une aventure entre nature et culture.

Conditions et mode d'éclusage :
accompagnement sans préavis de Redon à Rohan. Préavis de 24 h de écluse Saint-Samson 53 à écluse Trescleff 111

Mouillage théorique : 1,4 m
Hauteur libre : 3 m NNN* et 2,20 m PHEN*
Écluses : 4,60 x 26 m
Vitesse : 8 km/h (5 km/h sur Aff et entre écluses Coët Prat 55 et Trescleff 111)

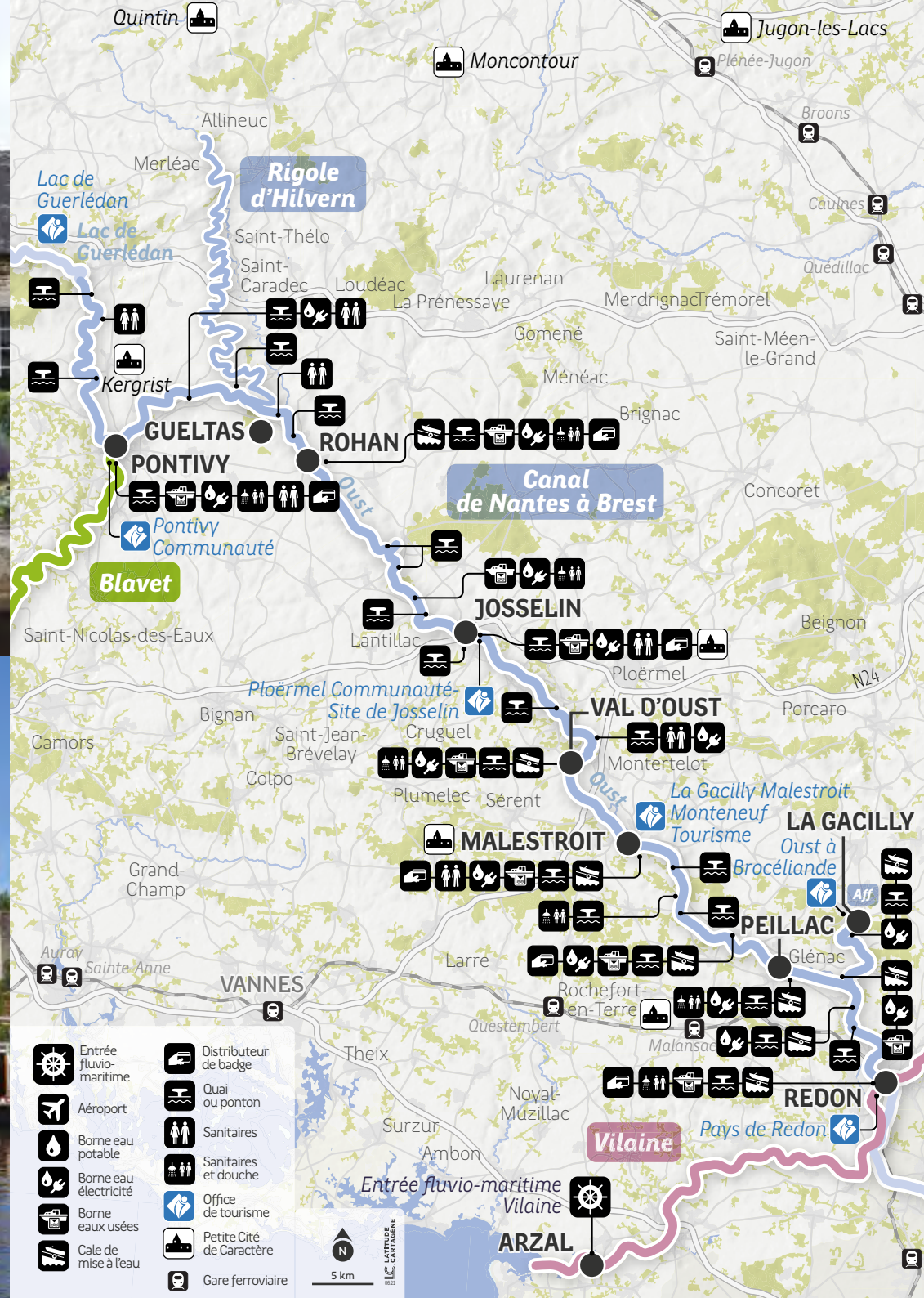
*NNN : niveau normal de navigation
/ PHEN : plus hautes eaux navigables



La maison éclusière La Hataie à Malesdroit (56) © Région Bretagne



Josselin, Petite cité de caractère (56) © Vincent Robinot



Le Blavet

Hennebont / Pontivy

Voie d'eau la plus méconnue de Bretagne mais sans doute l'une des plus charmantes, le Blavet constitue un véritable écrin de verdure, doté d'une richesse environnementale reconnue et d'un intérêt naturaliste majeur. Loutres, poissons migrateurs et chyroptères trouvent en ces lieux les conditions favorables à leur installation et à leur développement. Mais le fleuve a d'autres trésors à offrir, plus secrets mais bien présents : paysages de écluses, petit patrimoine bâti qui accueille notamment la manifestation culturelle *L'art dans les chapelles*, villages anciens... Le Blavet sillonne entre falaises escarpées et collines et débouche à Lorient, dans l'océan Atlantique.

Conditions et mode d'éclusage :
éclusage à la demande avec préavis

Mouillage théorique : 1,4 m
Hauteur libre : 3 m NNN* et 2,40 m PHEN*
Écluses : 4,60 x 26 m
Vitesse : 8 km/h (5 km/h de écluse de Polvern 28 à pont Jeanne la Flamme)

*NNN : niveau normal de navigation
/ PHEN : plus hautes eaux navigables

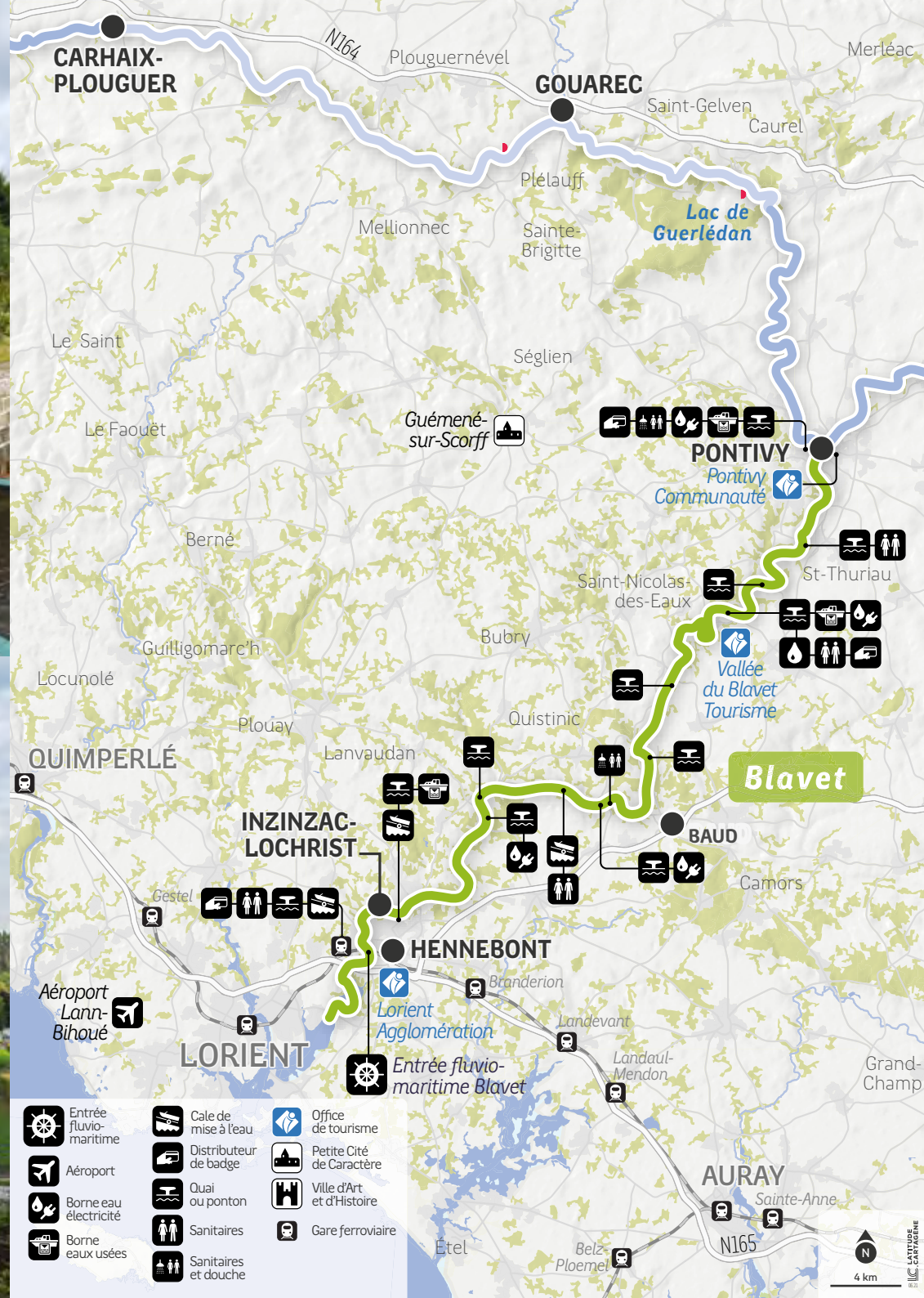
Comment franchir l'écluse de Polvern et le pont Jeanne la Flamme pour remonter le Blavet ? Retrouvez toutes les informations sur les entrées fluvio-maritimes p. 32 et 33



La maison éclusière du Divit à Pluméliau-Bieuzy (56) © Région Bretagne

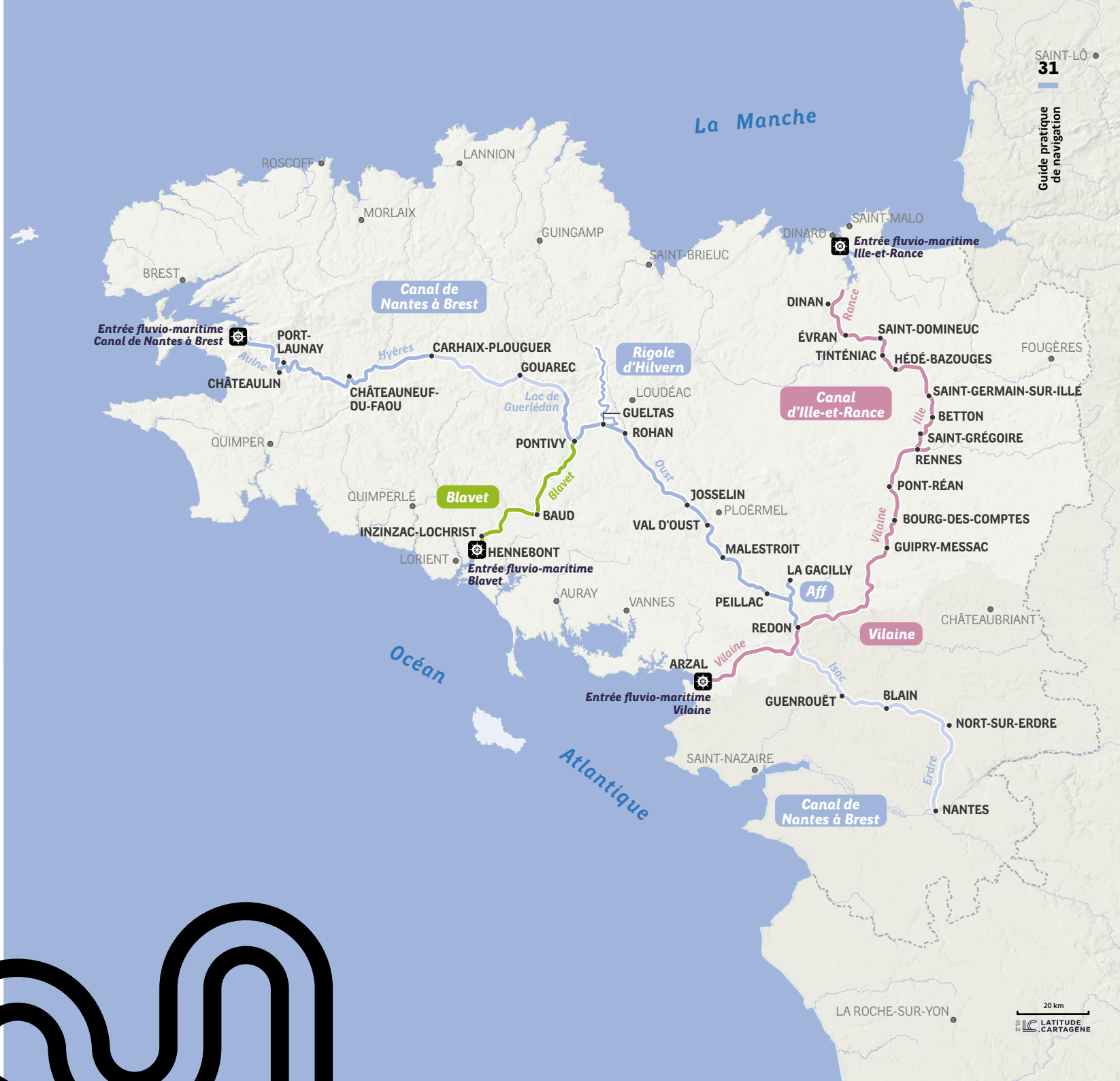


Le Blavet à Pluméliau-Bieuzy (56) © Emmanuel Berthier - CRT8



Les entrées fluvio-maritimes

En Bretagne, les voies d'eau rejoignent la mer en différents lieux. Ces points de rencontre fluvio-maritimes constituent de véritables portes d'entrée. Bon nombre de bateaux maritimes disposent des caractéristiques nécessaires pour y franchir les différents obstacles et naviguer sur les canaux. Et si le franchissement des écluses fluvio-maritimes ou des ponts, sous influence des marées, peut parfois inquiéter les navigant-es, une bonne préparation et les informations suivantes assurent un passage en toute sérénité. Un passage vers d'autres paysages et ambiances qu'offrent la Bretagne intérieure.



CANAL D'ILLE-ET-RANCE

Entrée : depuis la Manche par l'estuaire de la Rance

Obstacles : barrage de la Rance et écluse Le Châtelier 48

▪ Tous les renseignements pour passer le barrage de la Rance sont accessibles sur www.edf.fr/usine-maremotrice-rance/naviguer-circuler-pecher

Dans le sens Estuaire → mer, la fermeture des portes de l'écluse se fait 20 minutes avant l'heure ronde. Dans le sens Mer → estuaire, il est nécessaire de se présenter au moins 5 minutes avant l'heure ronde.

Le délai de prévenance est d'au moins 30 min avant le sas souhaité, avec communication des tirant d'eau et tirant d'air de l'embarcation.

Contact : 02 99 16 37 37 ou sur VHF, canal 13.

▪ Les horaires d'ouverture de l'écluse du Châtelier dépendent des niveaux dans l'estuaire, rythmés par les marées ou par le fonctionnement de l'usine marémotrice de la Rance. Ils sont définis du samedi au vendredi et sont communiqués chaque semaine, consultables sur canaux.bretagne.bzh, rubrique Actualités.

Contact : 02 96 39 55 66 ou sur VHF, canal 14.



Le barrage de la Rance (35)
© Valéry Joncheray

VILAINE

Entrée : depuis l'Océan atlantique par l'estuaire de la Vilaine

Obstacles : écluse Arzal 14 et pont de Cran

Pour connaître les horaires de passage de l'écluse du barrage d'Arzal et de manœuvre du pont de Cran, consultez le site de l'Établissement public territorial du bassin de la Vilaine

www.lavilaine.com

Le passage du pont de Cran ne nécessite pas de manœuvres pour les bateaux dont le tirant d'air est inférieur à 5,80 m.



Le barrage d'Arzal (56)
© Vincent Robinot

BLAVET

Entrée : depuis l'Océan atlantique par l'estuaire du Blavet

Obstacles : pont Jeanne la Flamme, passerelle des Forges et écluse Polvern 28

Pour les tous les bateaux, afin d'avoir un tirant d'eau et d'air suffisants, le meilleur moment pour passer sous le pont Jeanne la Flamme et la passerelle des Forges se situe à mi-marée montante car l'influence de la marée se ressent jusqu'à la 1^{re} écluse sur le Blavet, à savoir l'écluse de Polvern.

Un afficheur indiquant le tirant d'air sous le pont Jeanne la Flamme est visible depuis l'aval.

Le franchissement de l'écluse de Polvern située à 1,5 km d'Hennebont se fait deux heures maximum avant et après la pleine mer.

Dans l'attente de conditions favorables pour passer le pont, la passerelle et l'écluse, deux pontons d'attente sont accessibles :

- En aval du pont Jeanne la Flamme, rive gauche ;
- En amont, rive droite, à St-Caradec, entre la passerelle des Forges et l'écluse de Polvern.



L'écluse de Guily Glaz (29)
© Vincent Robinot

CANAL DE NANTES À BREST Châteaulin / Carhaix-Plouguez

Entrée : depuis la mer d'Iroise par l'Aulne maritime (rade de Brest)

Obstacle : écluse de Guily Glaz 237

Le passage de l'écluse de Guily Glaz est assuré entre 2 h 30 avant la pleine mer et 2 h après la pleine mer (horaires de pleine mer de Brest), dans une amplitude comprise entre :

- 9 h/19 h de début novembre à fin mars (hors saison de navigation) : passage avec délai de prévenance de 48 h. Contact : 02 97 75 12 45
- 7 h/22 h de début avril à fin octobre (pendant la saison de navigation) : passage sans prévenance. Contact : 02 97 75 12 45



Vue sur le pont rail à Hennebont (56)
© Simon Bourcier

Pour bien préparer votre croisière

Naviguer sur les voies d'eau, c'est partir à la découverte de la Bretagne intérieure. Quelle que soit la durée de votre séjour, vous trouverez ici de quoi satisfaire vos envies d'évasion, dans les meilleures conditions.

Tout au long du réseau navigable, à proximité immédiate des canaux, de nombreuses offres et services touristiques (hébergement, restauration...) sont accessibles pour les navigant-es et les promeneur-euses.

Découverte de sites et de cités de caractère, excursions thématiques, animations... profitez des richesses de la Bretagne intérieure et faites de votre croisière une expérience inoubliable. Retrouvez toute l'offre touristique des canaux de Bretagne sur le site du Comité régional du tourisme www.tourismebretagne.com/destinations/canaux-de-bretagne

le canal
de à nantes
à brest

Après Redon, le canal de Nantes à Brest change de département et de région et sa gestion est assurée par le Département de la Loire-

Atlantique. Une mission menée en cohérence avec la Région Bretagne, afin de garantir une continuité et les meilleures conditions de découverte de ce patrimoine partagé. Pour préparer votre visite du canal de Nantes à Brest en Loire-Atlantique, retrouvez toutes les informations sur canal-nantes-brest.fr/comment-naviguer-sur-le-canal-de-nantes-a-brest/

Toute l'info sur la navigation en Bretagne

Carte du réseau, conditions de navigation par voie d'eau, modalités de passage des écluses, avis à la batellerie... Consultez les dernières actualités et préparez votre croisière dans les meilleures conditions sur le site des voies navigables de la Région Bretagne canaux.bretagne.bzh

Pour être informé-e et notifié-e des avis à la batellerie et aux randonneur-euses, abonnez-vous au flux RSS.

Pour cela, téléchargez un lecteur de flux RSS sur votre smartphone et saisissez l'url <https://canaux.bretagne.bzh/feed>

Loire
Atlantique

Pour connaître les conditions de navigation sur le canal de Nantes à Brest en Loire-Atlantique, retrouvez toutes les informations sur : www.loire-atlantique.fr/44/tourisme/naviguer-sur-le-canal-de-nantes-a-brest/c_1273974



Balade à vélo, le long du canal à Pontivy (56)
© Emmanuel Berthier - CRTB

En bateau sur le Blavet
© Emmanuel Berthier - CRTB

STURLEVR ar bageal



GHIDANE DE SERTE su le batè



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | [X twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne) | [f facebook.com/regionbretagne.bzh](https://facebook.com/regionbretagne.bzh) | [@region.bretagne](https://region.bretagne)
www.bretagne.bzh